

# CONSEILLER

## Planifier tôt est plus pertinent que jamais

Publié par La rédaction le 17 novembre 2016

---



Un [vaste sondage](#) de l'Association canadienne de la paie que nous évoquions le mois dernier révèle que trois travailleurs québécois sur quatre (73 %) ont épargné seulement « le quart ou moins » de ce qu'il leur faudra pour assurer leurs vieux jours.

Résultat : 80 % d'entre eux ne pensent pas être en mesure de prendre leur retraite avant au moins 60 ans, contre 75 % à l'échelle nationale. Ainsi, l'âge moyen de départ visé par les répondants est désormais de 62 ans, alors qu'il y a à peine cinq ans, ils comptaient quitter le marché du travail à l'âge de 60 ans.

Les principales raisons de leur difficulté à épargner sont d'abord le poids de leurs dépenses quotidiennes et des factures de base, suivi par des frais inattendus, par exemple pour des réparations domestiques ou des problèmes de santé. Bien souvent, le remboursement d'un prêt étudiant, les frais de scolarité ou l'aide financière pour un enfant adulte représentent un autre frein à l'épargne.

Dans ces conditions, une planification financière précoce de la retraite est plus pertinente que jamais, surtout chez les travailleurs du secteur privé. Une [étude](#) de la firme Mercer publiée en octobre démontre que la majorité d'entre eux n'ont pas accès à des régimes de retraite offerts par leur employeur.

### 1) Les Canadiens partent plus tard qu'ils ne le souhaiteraient

Publié au début de l'année par HSBC, le rapport [L'avenir de la retraite 2016 : Repartir du bon pied](#) présente les conclusions d'un sondage mené auprès de 18 000 personnes dans 17 pays. Il révèle que les Canadiens sont les plus nombreux à dire que des préoccupations financières font obstacle à leur départ à la retraite au cours des cinq ans à venir.

Ainsi, 93 % des répondants canadiens affirment que le manque d'épargne, les dettes ou les personnes à charge les empêcheront de vivre la retraite dont ils rêvent. Alors que trois quarts d'entre eux (74 %) aimeraient la prendre d'ici cinq ans, près d'un sur deux (45 %) jugent qu'ils n'y parviendront pas. Seuls les Français (54 %), les Argentins (51 %) et les Singapouriens (48 %) sont plus pessimistes.

Le rapport indique aussi que deux tiers des travailleurs canadiens âgés de 45 ans et plus offrent un soutien financier à des proches et qu'ils s'attendent, en moyenne, à devoir épargner pour la retraite huit ans de plus que les retraités actuels. En outre, deux personnes en âge de travailler sur cinq envisagent d'utiliser un bien immobilier pour financer leur retraite. Un chiffre qui invite à méditer quand on sait que seuls 5 % des retraités d'aujourd'hui subviennent à leurs besoins grâce au revenu généré par la vente d'une maison ou le déménagement dans un logement plus petit.

De plus, contrairement à une idée reçue, les propriétaires de PME ne sont pas mieux lotis, comme en fait état un rapport publié en octobre par BMO. Intitulé [En tant que propriétaire d'entreprise, avez-vous un plan d'urgence pour la retraite?](#), celui-ci mentionne que la plupart d'entre eux sont mal préparés financièrement pour la retraite : 72 % ont épargné moins de 100 000 \$, et seuls 10 % ont mis de côté plus de 500 000 \$. Pour s'en sortir, note BMO, ils comptent sur divers facteurs comme l'augmentation de leur épargne ou la vente de leur entreprise.

## 2) Qu'est-ce qui les empêche de mettre assez d'argent de côté?

Si les futurs retraités semblent insuffisamment préparés sur le plan financier, c'est peut-être aussi parce qu'ils sous-estiment le problème. C'est ce que laisse entendre un [sondage Nielsen](#) mené l'an dernier pour le compte de Placements AGF auprès de 1 200 investisseurs au pays. Après avoir identifié les trois principales priorités des divers groupes d'âge sondés, l'étude concluait que les Canadiens privilégiaient le court terme et se concentraient sur plusieurs autres objectifs que la retraite.

Toutes générations confondues, seuls 18 % des répondants considéraient que l'épargne en vue d'assurer leurs vieux jours représentait une priorité. Un sur trois (31 %) avait plutôt pour principale préoccupation le paiement de sa dette. Chez les baby-boomers (50 à 64 ans), 46 % des sondés indiquaient mettre de l'argent de côté d'abord pour effectuer un achat important ou pour disposer d'un coussin de sécurité en cas d'imprévu. Et du côté de la « génération X » (35 à 49 ans), ils étaient un tiers (34 %) à privilégier le paiement de factures ou l'épargne en prévision des études de leurs enfants.

D'une manière générale, 54 % des Canadiens trouvaient « relativement difficile » ou « très difficile » d'épargner pour la retraite en raison de leur situation financière actuelle. Leurs principaux obstacles demeuraient le poids des dépenses courantes (51 % des sondés), le remboursement de dettes (48 %) ou d'un prêt étudiant (32 %) ainsi que le paiement d'un loyer ou d'une hypothèque (44 %).

« Les Canadiens sont aux prises avec de multiples priorités. Ils sont débordés et dans bien des cas, ne savent pas par où commencer quand il s'agit de planifier dans une optique à long terme », observait alors Blake C. Goldring, président du conseil et chef de la direction d'AGF. Un diagnostic confirmé par un sondage de la CIBC commenté par [Conseiller](#) en février, qui concluait que les priorités d'aujourd'hui étaient un obstacle à l'épargne pour la retraite.

Constatant que seuls 37 % des Canadiens s'apprêtaient à cotiser à un REER pour l'année d'imposition 2015, alors qu'une large majorité (75 %) se disait « très » ou « un peu » préoccupée par la retraite, la CIBC expliquait ce paradoxe par l'importance des autres exigences financières. Ainsi, 14 % des répondants indiquaient avoir « d'autres priorités comme le remboursement de leurs dettes, des rénovations domiciliaires ou l'achat d'une maison », tandis que 41 % affirmaient n'avoir tout simplement pas l'argent nécessaire.

[À vous de jouer.](#)

[Cliquez ici pour joindre un directeur des ventes de la Financière Sun Life.](#)

Vous aimerez peut-être aussi :

- [Pouvez-vous aider les clients à épargner plus?](#)
- [Problème de santé : 42 % des gens en difficultés financières](#)
- [Bâtir son épargne en tant que pilier d'un plan de revenu de retraite solide](#)

## 3) Les mentalités sont (peut-être) en train d'évoluer

Face à ce dilemme, un nombre croissant de Québécois choisissent de commencer à épargner de plus en plus jeunes, rapporte le [Journal de Montréal](#) dans un article paru fin septembre. Citant un [sondage](#) commandé par Question Retraite en collaboration avec Retraite Québec et Desjardins Gestion de patrimoine, le quotidien rapporte que la grande majorité des 25 à 34 ans (81 %) avaient commencé à mettre de l'argent de côté pour la retraite dès 23 ans en moyenne, soit sept ans plus tôt que ce qu'avaient fait leurs aînés aujourd'hui âgés de 45 à 54 ans.

Réalisée au printemps dernier auprès de quelque 1 000 travailleurs québécois âgés de 18 à 64 ans, [l'enquête](#) indique que près de la moitié (48 %) des 25 à 54 ans avaient économisé au cours de la dernière année pour un projet qu'ils désiraient concrétiser à court terme, tandis que le tiers (36 %) l'ont fait à moyen terme (deux à cinq ans), et un quart à long terme (plus de cinq ans). Fait à noter, l'argent ne semble plus être un sujet tabou, puisque les deux tiers (64 %) des répondants se disent « fiers » de pouvoir annoncer à leurs proches qu'ils ont effectué des placements. Ils sont 83 % à éprouver le même sentiment après avoir fini de rembourser une dette.

« Ces données sont d'autant plus encourageantes lorsque l'on tient compte du fait que les travailleurs sont très majoritairement en accord avec l'énoncé voulant que la société incite davantage à consommer qu'à épargner », se félicite Nathalie Bachand, présidente de Question Retraite. Il y a en outre « des situations objectives qui rendent l'épargne retraite difficile. Par exemple, chez les travailleurs ayant un revenu familial de 40 000 \$ et moins, 56 % n'ont pas commencé à épargner au cours de la dernière année, soit une proportion semblable à ceux qui ont un emploi occasionnel (59 %) ou qui travaillent à temps partiel (53 %). »

## 4) Les épouses américaines encouragent la planification

Elles ont aujourd'hui une grande influence sur les hommes, quand vient le temps de planifier la retraite du couple, selon [un sondage](#) (en anglais) mené l'automne dernier aux États-Unis par la firme John Hancock auprès de quelque 1 000 investisseurs disposant d'un revenu familial de plus de 75 000 USD et d'un capital de plus de 100 000 USD.

La moitié des investisseurs interrogés reconnaissent que leur femme ou leur conjointe est la personne qui exerce sur eux la plus forte influence – et ils pensent que celle-ci est bénéfique. Ils sont aussi 40 % à nommer leur conseiller en services financiers, et 10 % à mentionner... leur père!

L'enquête révèle aussi que 48 % des répondants ont l'intention de rester dans leur maison actuelle lorsqu'ils prendront leur retraite, alors que 28 % envisagent de déménager dans un logement plus petit pour récupérer de l'argent. Quant à leur vision de l'avenir, 60 % pensent que leur retraite sera meilleure que celle de leurs parents. Toutefois, plus d'un tiers des sondés croient que leurs enfants auront une moins bonne qualité de vie qu'eux le jour où ils cesseront de travailler.

## **5) Comment planifier sa retraite en cinq étapes**

Consciente de la difficulté qu'éprouvent nombre de Québécois à épargner, Question Retraite a rénové cet automne son [site Web](#) et publié l'édition 2016-2017 de son [Guide de la planification financière de la retraite](#). Rédigé en collaboration avec plusieurs partenaires, dont l'Autorité des marchés financiers (AMF), l'Institut québécois de planification financière, le Mouvement Desjardins et la Financière Sun Life, ce document d'une cinquantaine de pages propose « une méthode renouvelée » comprenant « cinq étapes pour planifier sa retraite ».

« La nouvelle édition comporte notamment des précisions supplémentaires par rapport à l'objectif de retraite à atteindre. Ainsi, il est maintenant suggéré un taux de remplacement compris entre 60 % et 80 % selon le revenu annuel brut moyen des trois dernières années de travail », précise Olivier Carré, coordonnateur à Question Retraite, dans [Conseiller](#).

L'AMF n'est pas en reste, puisqu'elle a récemment mis à jour sa brochure intitulée [L'inflation et l'espérance de vie : une combinaison dangereuse pour votre retraite?](#) qui répond à des questions telles que : « À quel âge comptez-vous prendre votre retraite? Combien d'années durera-t-elle? Avez-vous les sommes requises pour profiter pleinement du temps libre disponible? Quel sera le prix des biens et services que vous désirerez vous procurer à ce moment-là? »

À noter également : le Bureau du surintendant des institutions financières, chargé de réglementer et de surveiller les régimes de retraite privés offerts aux employés fédéraux, a lui aussi publié au début de l'année un [Guide des participants des régimes de retraite 2016](#).

---